CANDIDATURE A UNE MISSION D'ENSEIGNEMENT 2023/2024

*Le dossier de candidature devra être retourné* ***par mail à l’UFR*** *proposant la mission à l’adresse indiquée sur la Fiche Mission - Le 24 juin 2023 au plus tard*

La mission ne pourra être attribuée que si le.la doctorant.e est :

* Bénéficiaire d’un contrat doctoral en application du décret 2009-464 modifié[[1]](#footnote-1)
* Inscrit administrativement en 1ère, 2ème et 3ème année de Doctorat

**UFR proposant la Mission : UFR d’Informatique N° de la fiche :** *1* **Discipline** : Informatique

*En envoyant votre dossier :*

* *Préciser dans l’objet du mail ME-UFRINFORMATIQUE-FicheN1-NOM PRENOM*
* *Renommer le formulaire de candidature et les pièces jointes au dossier comme suit : ME-UFRINFORMATIQUE- FicheN1INTITULE DOC-NOM-PRENOM*

**Informations personnelles**

|  |  |
| --- | --- |
| Civilité : | Email : |
| Nom : | Téléphone : |
| Prénom : |  |
|  |  |

**Informations administratives**

* Année de doctorat (1ère/2ème/3ème) :

Pour les 1ères années en M2 actuellement  :

* préciser la date prévisionnelle de soutenance de votre M2 :
* avez-vous un stage à effectuer pour valider votre M2 ? Si oui, à quelle période est-il prévu ?
* Ecole Doctorale :
* Etablissement d’Inscription :

*Si vous êtes inscrit et/ou employé dans un établissement autre qu’Université Paris Cité, vous devez impérativement remplir l’annexe portant autorisation de votre organisme employeur à candidater à une mission complémentaire d’enseignement en application de l’arrêté du 29 août 2016 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel*

**Informations concernant la nature du financement de la thèse**

* Origine du financement (Contrat doctoral sur concours, subvention extérieure, etc.) :

Si votre financement dépend d’un concours ou d’un appel à projet, date de publication des résultats :

*\*Le doctorant s’engage à fournir un justificatif d’obtention du financement dès publication*

* Nom de l’organisme financeur :
* Nom de l’établissement employeur :
* Date de début du contrat doctoral :

*Les 2ème et 3ème année doivent obligatoirement joindre une copie de leur contrat doctoral*

*Les 1ères années fournissent une copie du contrat doctoral s’il est déjà signé. Le cas échéant, fournir un justificatif du financement de la thèse mentionnant les dates de recrutement (ex : lettre d’engagement du laboratoire) ou de candidature à une allocation doctorale.*

**Informations concernant l’activité de recherche**

* Structure de recherche (UMR/EA) :
* Nom du laboratoire :
* Adresse :
* Nom du Directeur de thèse :
* Email du Directeur de thèse :
* Thèse en co-tutelle ? Non □ Oui □
* Sujet de la thèse :

**Avez-vous candidaté à d’autres missions d’enseignement au titre de l’année 2023/2024 ?**

Non □ Oui □

Si oui, préciser si Université Paris Cité ou autres établissements :

Université Paris Cité □ Autres établissements □

Si Université Paris Cité, préciser dans quel UFR/Composante :

**Doctorant.e inscrit.e et/ou employé.e.s dans un établissement autre qu’Université Paris Cité**

Autorisation de l’établissement employeur de postuler à une mission d’enseignement au sens de l’[arrêté du 29 août 2016](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/8/29/MENH1619655A/jo/texte) (hors vacations d’enseignements) :

□ Favorable □ Défavorable

Date prévisionnelle du début du contrat de travail (si non encore signé) :

**Date, cachet et signature DRH :**

*Si autorisation favorable, en cas de sélection du candidat, l’établissement d’accueil s’engage à signer une convention précisant la contribution versée au profit de l’établissement employeur.*

**Contact UFR d’affectation de la mission (Université Paris Cité)** :

Nom/qualité :

Email :

**Contact établissement employeur** **du doctorant :**

Nom/qualité :

Email :

*Aucune mission d’enseignement ne pourra être attribuée sans accord préalable de l’organisme employeur*

1. [↑](#footnote-ref-1)